CM2A
Cédric MUÑOZ
c.munoz@cm2a.org
1, avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05.61.69.55.00 – Fax : 05 61.69.56.33

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Lot N°: 09
CARRELAGE - FAÏENCE

Maîtrise d'Ouvrage :

Direction Interdépartementale des Routes Sud-Ouest DIRSO
155, Avenue des Arènes Romaines
31300 TOULOUSE

Maîtrise d'Œuvre :

CM2A
Cédric MUNOZ Atelier d'architecture
Architecte D.P.L.G. Ingénierie H.Q.E.
1 avenue de Mirepoix - 09340 – VERNIOLLE
Tel : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33

Objet du marché :

Rénovation du Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI)

De Saint-Paul-de-Jarrat

La Charmille

09000 – SAINT-PAUL-DE-JARRAT

PHASE DCE – IND 1

Octobre 2026

Table des matières

1 DISPOSITIONS GENERALES 3

2 GENERALITES : 3

3 DESCRIPTION DES OUVRAGES 4

3.1 CHAPE 4
3.2 Désolidarisation des chapes 4
3.3 Isolation sous chape 4
3.3.1 panneaux de 100 mm d'épaisseur : 4
3.4 REVETEMENTS DE SOL GRES CERAME 5
3.4.1 Carrelage grès cérame 60 x 60 pose collée 5
3.4.2 Plinthes droites en grès cérame 7 x 60 5
3.5 REVETEMENT MURAL 5
3.5.1 Etanchéité liquide des supports faïencés 5
3.5.2 Faïence 6
3.6 TAPIS DE PROPRETE 6
3.7 DOCUMENTS D'EXECUTION 6

CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

1 DISPOSITIONS GENERALES

Le présent document a pour objet de définir les prestations en chapes, carrelage et faïence dans le cadre dans le cadre de **la rénovation du Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) de Saint-Paul-de-Jarrat (09).**

1.1 DOCUMENTS DE REFERENCE

Les travaux seront exécutés conformément aux dispositions des textes réglementaires et normatifs en vigueur à la date du marché, et notamment, sans que cette liste soit limitative :

- le **Code de la Construction et de l'Habitation** ;
- les **Eurocodes** applicables ;
- les **Normes NF EN** et **NF** en vigueur concernant les produits et leur mise en œuvre ;
- le **NF DTU 52.1** – Revêtements de sols scellés ;
- le **NF DTU 52.2** – Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles ;
- la **NF EN 14411** – Carreaux céramiques – Définitions, classification, caractéristiques, évaluation et vérification de la constance des performances et marquage ;
- les **Documents Techniques d'Application (DTA)**, **Avis Techniques (ATec)** ou **Appréciations Techniques d'Expérimentation (ATEx)** des procédés utilisés ;
- les prescriptions des fabricants.

Tous les matériaux mis en œuvre devront être titulaires du marquage CE lorsqu'il est exigé et être accompagnés de leur Déclaration des Performances (DoP).

2 GENERALITES :

Le présent descriptif a pour objet de définir les caractéristiques techniques minimales des ouvrages à réaliser.
Il appartient à l'entreprise de prendre connaissance de l'ensemble des pièces du marché, des plans, des détails d'exécution et des contraintes du chantier.

Les prestations décrites ne présentent pas un caractère limitatif. L'entreprise devra comprendre dans son offre toutes les fournitures, façons, accessoires, sujétions d'exécution, moyens de fixation, raccordements, découpes, protections, réglages et prestations nécessaires au parfait achèvement des ouvrages, conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions des fabricants, même si elles ne sont pas explicitement mentionnées dans le présent CCTP.

Les revêtements de sols seront en carreaux céramiques présentant le classement **UPEC** indiqué dans les pièces du marché et adapté à la destination des locaux.
Les carreaux seront mis en œuvre par pose scellée ou par pose collée, conformément aux **NF DTU 52.1** et **NF DTU 52.2**, en utilisant des mortiers ou mortiers-colles adaptés à la nature des supports et conformes aux normes en vigueur.

Les supports, réalisés au titre du lot Gros Œuvre, devront être conformes aux exigences des NF DTU applicables. Avant tout commencement des travaux, l'entreprise procédera à une vérification contradictoire des supports (planéité, niveaux, cohésion, état de surface, humidité et conformité des réservations). Toute anomalie sera signalée par écrit au Maître d'Œuvre avant le début des travaux. À défaut de réserves formulées avant intervention, les supports seront réputés acceptés.

L'entreprise soumettra au Maître d'Œuvre et à l'Architecte les échantillons de chaque type de revêtement, de plinthe et de joint pour validation avant toute commande. Les ouvrages ne pourront être exécutés qu'après validation des échantillons. En cas de non-conformité aux prescriptions du projet, au CCTP ou au choix architectural, de nouveaux échantillons seront présentés jusqu'à obtention de l'accord du Maître d'Œuvre.

CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

3 DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.1 CHAPE

Confection d'une chape au mortier de ciment dosée à 350 kg de ciment par M3 de mortier
- finition parfaitement lissée permettant la pose d'un revêtement de sol collé ou scellé en carrelage.
Couche de désolidarisation admise conforme au NF DTU 26.2 P1-2 (CGM) par film polyéthylène déroulé en lés sur l'ensemble de la surface avec recouvrement entre lés d'au moins 10cm.
Les épaisseurs des chapes sur les couches de désolidarisation ou ravoirage en locaux à faibles sollicitations, ainsi que leurs armatures éventuelles, sont données dans le tableau suivant :

	Epaisseur	Treillis soudé / fibres
Couche de désolidarisation admise	Epaisseur nominale ≥ 6cm Sans être localement inférieure à 4,5cm	- Soit treillis soudé de mailles maximales 100 mm x 100 mm et de masse minimale 325 g/m² - Soit fibres bénéficiant d'un avis technique ou son équivalent favorable pour cet usage

Compris joints de fractionnement

Localisation : Tous les sols

3.2 DESOLIDARISATION DES CHAPES

Fourniture et pose d'un polyane et d'une bande de dilatation en périphérie du bâtiment.

Localisation : Tous les sols

3.3 ISOLATION SOUS CHAPE

Isolant sous chape hydraulique ou mortier de scellement en panneaux de mousse de polyuréthane PU (conductivité thermique 21,5 mW/(m.K)) en une ou plusieurs couches croisées mis en œuvre selon la norme NF DTU 52.10 .
La planéité du support devra être inférieure à 3 mm sous la règle de 2 m et à 2 mm sous la règle de 20 cm ou lorsque des tubes ou câbles circulent sur le plancher.
Il devra être exécuter un ravoirage.
En aucun cas, les isolants ne doivent être découpés afin d'incorporer d'éventuelles canalisations, fourreaux ou conduits.
Le support doit être exempt de dépôts, déchets, pellicules de plâtre ou autres matériaux provenant des travaux des différents corps d'états.
Une couche de désolidarisation en film de polyéthylène de 150 microns doit être interposée avant la pose de l'isolant sur les supports ou sur les ravoirage éventuels ou chapes rapportées éventuelles réalises sur ces supports, et ce, afin d'éviter les transferts d'eau (dallages sur terre-plein, planchers sur vide sanitaire ou locaux non chauffes, planchers collaborant).
Dans le cas où il n'y a aucune exigence acoustique entre les locaux (pièces d'un même logement), des cloisons de distribution légères (< 150 kg/ml) peuvent être montées après exécution de l'ouvrage.
Pontage au moyen d'une bande adhésive. Charge d'exploitation inférieure à 500 daN/m².

3.3.1 PANNEAUX DE 100 MM D'EPAISSEUR :

- Marque : KNAUF ou équivalent
- Produit : KNAUF THANE SOL
- Performance mécanique : SC1 a2 Ch
- Résistance thermique R (m². K/W) : 4,65
- Total réchauffement climatique : 13,70 kg CO2/m²

CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

Localisation : Circulation – Sanitaires

3.4 REVETEMENTS DE SOL GRES CERAME

3.4.1 CARRELAGE GRES CERAME 60 X 60 POSE COLLEE

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol en carreaux de **grès cérame pleine masse ou émaillé**, type **FLOORTECH** de chez **FLOORGRES** ou techniquement équivalent, posé à la colle.
La prestation comprendra notamment :

- la reconnaissance et le nettoyage préalable des supports ;
- la fourniture et l'application d'un primaire d'adhérence lorsque nécessaire ;
- la pose collée au moyen d'un mortier-colle adapté à la nature du support, conforme à la **NF EN 12004** et aux prescriptions du fabricant ;
- la réalisation des joints de carrelage au mortier-joint adapté ;
- l'exécution des joints de fractionnement, de dilatation et de désolidarisation conformément au **NF DTU 52.2** ;
- les découpes, coupes, perçages et ajustements au droit des ouvrages traversants et des seuils ;
- les profilés de finition et de protection nécessaires ;
- la protection des ouvrages jusqu'à la réception ;
- le nettoyage complet en fin de chantier.

Support :

- dalle béton existante préparée par le lot Gros Œuvre et reconnue conforme avant intervention.

Caractéristiques minimales :

- carreaux en grès cérame conformes à la **NF EN 14411** ;
- pose collée conformément au **NF DTU 52.2** ;
- format : **60 × 60 cm** (ou selon les plans de l'Architecte) ;
- classement UPEC : **adapté à la destination des locaux** (minimum **U3s P3 E2 C2** pour les bureaux courants) ;
- résistance à la glissance : **R10 minimum** dans les circulations intérieures ;
- teinte et finition : au choix de l'Architecte dans la gamme complète du fabricant

Localisation : Circulation – Sanitaires

3.4.2 PLINTHES DROITES EN GRES CERAME 7 X 60

Fourniture et mise en œuvre de plinthes carrelage assorties aux carreaux de sol.
Pose au ciment colle suivant prescriptions du fabriquant et avis techniques, y compris toutes coupes, découpes, entailles, joints, nettoyage et protection.
Compris seuil des portes extérieures du rez-de-chaussée
Coulage des joints. Les joints des plinthes correspondront aux joints du carrelage.
Pose sur semelles enlevées après coup, avec garnissage par joint acoustique entre carrelage et plinthe.

Localisation : L'ensemble des pièces carrelées

3.5 REVETEMENT MURAL

3.5.1 Etanchéité liquide des supports faïencés

Exécution d'une étanchéité liquide avant pose des faïences, comprenant :

- le dépoussiérage du support
- l'application d'une primaire d'accrochage.
- l'application de 2 couches de résine, à raison de 1 kg/m2/couche.
- le marouflage d'une armature, compris recouvrements.
- le traitement des relevés en plinthes

La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions du fabricant.

CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org

Localisation : Dans les sanitaires et local ménage toute hauteur et au-dessus du plan de travail dans le réfectoire sur une hauteur de 60 cm

3.5.2 Faïence

Fourniture et pose de carreaux de format 30 x 30 cm, faïence de la même teinte et la même collection que les carreaux posés au sol.
Pose à la colle agréée par le CSTB, pose à joints droits serrés sur parements béton, carrobric ou plâtre, y compris coupes, découpes, rejointoiement au coulis de ciment couleur du type FERMAJOINT de chez WEBER & BROUTIN), jointage parfait des chants de faïences.
Exécution à refus d'un joint souple à la pompe, d'un produit d'étanchéité agréé, au pourtour des appareils sanitaires.
Les colles devront présenter toutes garanties de non décollage à la chaleur et à l'humidité.
Ces colles doivent bénéficier d'un avis technique et être inscrites sur la liste dressée par le C.S.T.B.
- Joints de couleur gris

Compris joints silicone aux raccordements avec matériaux de nature différente (huisseries de portes, appareils sanitaires, etc...).
Traitement des angles, arrêts de carreaux... par baguettes inox SCHULTER ou équivalent.
Découpes pour passage de canalisations, calepinage...
Compris toutes sujétion
Pose en continuité du carrelage au sol.
Faïence posée toute hauteur

Localisation : Dans les sanitaires et local ménage toute hauteur et au-dessus du plan de travail dans le réfectoire sur une hauteur de 60 cm

3.6 TAPIS DE PROPRETE

Fourniture et pose d'un tapis d'entrée enroulable, fabriqué sur mesure et d'un cadre à sceller de hauteur 20mm.
Type « Diplomate 517 Premium » de chez Emco ou équivalent.
Dimension 150 x 100 mm
Tapis ouvert et enroulable de hauteur 17mm, composé :

- De profilés aluminium (l 27,5mm x h 17mm) à l'épreuve du gauchissement avec isolation phonique premium en sous-face pour une mise en oeuvre dans un décaissé de fosse. Les profilés sont liés par des câbles en acier zingué enrobés d'une gaine PVC.

- D'un revêtement de propreté PREMIUM 100% polyamide, hautement efficace dans l'absorption de l'humidité et la rétention des salissures, robuste et résistant aux frottements, avec un classement feu Bfl-s1 à Cfl-s1, une propriété antidérapante R10 à R12 selon DIN 51130 et un classement COV A. Possibilité de revêtement avec des fibres recyclées ECONYL.
- Coloris au choix de l'Architecte à définir parmi 18 choix.
- Incrustation du logo

Sa structure carrossable permet de résister jusqu'à 2000 passages/jour de fauteuils roulants, poussettes, chariots à roulettes et répond aux normes accessibilités.

Localisation : RDC : Hall.

3.7 DOCUMENTS D'EXECUTION

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture, avant le commencement des travaux, de :
- Echantillons et caractéristiques du matériel avec notice technique.
- Plans de réservations si nécessaire.
- Plans d'exécutions et notes de calculs si nécessaire.
- Plans de détails si nécessaire.

Après l'exécution des travaux, de :
- Document des ouvrages exécutés ;

CM2A Cédric MUÑOZ Atelier d'Architecture 1, Avenue de Mirepoix 09340 VERNIOLLE
Tél : 05 61 69 55 00 - Fax : 05 61 69 56 33 - Mail : c.munoz@cm2a.org